Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le 26/06/2026
ID : 044-214401622-20260622-DSGO26_DEL_083-BF

saint-herblain
La Ville

Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-six, le lundi 22 juin à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 16 juin, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Carrière à Saint-Herblain, sous la présidence de Madame Elsa NOBLET, 2ème Adjointe.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Driss SAÏD, Elsa NOBLET, Éric COUVEZ, Farida REBOUH, Simon BRUNEAU, Jocelyn GENDEK, Aude MERRIEN-MAAS, Christian TALLIO, Sarah TENDRON, Étienne LECHAT, Léa MARIÉ, Jocelyn BUREAU, Véronique SACHOT, Fabien QUÉDÉ, Soizic ROYER, Alain CHAUVET, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Ghislaine CARREZ, Laurent FOUILLOUX, Vincent OTEKPO, Sandrine BUCHOU, Hélène CRENN, Fabienne LAMOUR, Élodie COUTURIER, Primaël PETIT, Baghdadi ZAMOUM, Solen PEDRON, Hugo COLLET, Vincent LE GARJAN, Bernard FLOC'H, Marie-Claire HENRIET, Matthieu ANNEREAU, Ludovic GUERET, Alexandra JACQUET, Philippe BUTTAZZONI, Franck CHIRON, Linda HERVÉ, Margot DUMAIS

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Marine DUMÉRIL pouvoir à Jocelyn GENDEK, Guy CHEVALIER pouvoir à Elsa NOBLET, Virginie GRENIER pouvoir à Driss SAÏD, Hava AVCI pouvoir à Hugo COLLET, Jean GOUARD pouvoir à Franck CHIRON

ABSENT : Bertrand AFFILÉ

QUORUM : 23

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Vincent LE GARJAN

DÉLIBÉRATION : 2026-083

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Hôtel de ville
BP 50167
44802 Saint-Herblain
Cedex
T 02 28 25 20 00
saint-herblain.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le 26/06/2026
ID : 044-214401622-20260622-DSGO26_DEL_083-BF

DÉLIBÉRATION : 2026-083
SERVICE : DIRECTION DES RESSOURCES STRATÉGIQUES

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2025

RAPPORTEUR : Driss SAÏD

Il est proposé au Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Elsa NOBLET, Deuxième Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le budget supplémentaire, les décisions modificatives et les décisions de transferts de crédits entre chapitres (fongibilité des crédits offerte par la M57) de l'exercice considéré,

- de lui donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi (voir état annexé),

- de constater, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté à cette séance, relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,

- de décider d'annuler les crédits disponibles, après les restes à réaliser,

- de voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

Par ailleurs, la ville de Saint-Herblain s'est engagée dans une démarche de politique de transition écologique pour mieux comprendre la cohérence de ses dépenses avec l'atteinte des objectifs climatiques (- 45 % d'émissions de GES d'ici 2030 et neutralité carbone à horizon 2050).

Pour ce faire, la ville a étudié son compte administratif 2025 en appliquant la méthodologie I4CE en retenant le prisme de l'impact de dépenses aussi bien de fonctionnement que d'investissement en termes d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Depuis le compte administratif 2024 et pour les seules dépenses d'investissement, une nouvelle annexe budgétaire intitulée « Impact du budget pour la transition écologique » est intégrée à la maquette budgétaire. En 2025, l'axe de la biodiversité est également intégré.

TOTAUX CUMULES *(hors résultats reportés et restes à réaliser)*		
Investissement	Dépenses	22 764 960,17 €
	Recettes	21 103 969,02 €
Fonctionnement	Dépenses	80 164 330,09 €
	Recettes	87 874 405,39 €
Ensemble	Dépenses	102 929 290,26 €
	Recettes	108 978 374,41 €
RESULTATS DEFINITIFS		
Investissement	Dépenses	- 1 660 991,15 €
Fonctionnement	Recettes	7 710 075,30 €
	Recettes	6 049 084,15 €

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le 26/06/2026
ID : 044-214401622-20260622-DSGO26_DEL_083-BF

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	6 392 710.79			15 910 297.56	6 392 710.79	15 910 297.56
Opérations de l'exercice	22 764 960.17	21 103 969.02	80 164 330.09	87 874 405.39	102 929 290.26	108 978 374.41
TOTAUX	29 157 670.96	21 103 969.02	80 164 330.09	103 784 702.95	109 322 001.05	124 888 671.97
Résultats de clôture	8 053 701.94			23 620 372.86	8 053 701.94	23 620 372.86
Restes à réaliser	7 203 538.07	2 207 911.44			7 203 538.07	2 207 911.44
TOTAUX CUMULES	36 361 209.03	23 311 880.46	80 164 330.09	103 784 702.95	116 525 539,12	127 096 583.41
RESULTATS DEFINITIFS (y/c Restes à réaliser)	13 049 328.57			23 620 372.86		10 571 044.29

Bertrand AFFILÉ n'a pas pris part au vote ni au débat et est sorti la salle.

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à la majorité selon les votes suivants :

22 voix POUR

22 ABSTENTIONS

Saint-Herblain le : 22/06/2026

Le secrétaire de séance

Vincent LE GARJAN

Le Maire

Bertrand AFFILÉ